



Une dynamique urbaine et 'investissements

La région connaît depuis quelques années une demande croissante en projets d'investissement, particulièrement dans le domaine du tourisme et de l'immobilier.

La ville de Marrakech et sa périphérie concentre la plus part de ces projets, suivie de la province de Safi et de la province d'El Kelaâ des Sraghna.

Cet engouement pour l'investissement dans l'agglomération de Marrakech et sa périphérie est dû à l'attrait qu'exerce cette ville, de par sa situation géographique (deux à trois heures de vol de la plus part des capitales européennes), son climat et sa qualité de vie. Les retombées sur l'emploi et le dynamisme créé en parallèle par d'autres activités et services ne sont plus à démontrer.

Les médinas de Marrakech et d'Essaouira ont également profité de cette situation, comme en témoignent les différents projets d'investissement dans les maisons d'hôtes et restaurants. L'impact de ces projets sur la préservation des tissus anciens est très bénéfique.

Durant les cinq dernières années, une augmentation très sensible des autorisations de construction a été constatée dans toutes les villes et communes de la région.

Cette demande concerne essentiellement les secteurs du tourisme et de l'habitat.

Les directives et les procédures mises par l'Etat pour l'encouragement de l'investissement ont été bien saisies par tous les acteurs de cette région.

Ainsi, 48 projets ont été agréés par la Commission régionale d'Investissement pour un montant global de plus de 11 milliards de dirhams (MMDH) au 1er semestre 2018.

Selon le bilan d'activité du Centre régional d'investissement (CRI) de Marrakech-Safi au titre du 1er semestre 2018, sur 100 projets instruits par la Commission pour un coût d'investissement de 15 MMDH et qui devraient générer 17.965 postes d'emplois, 48 projets ont été agréés avec 11.951 emplois, 44 projets ont reçu un avis défavorable (4 MMDH avec 5.725 emplois) et 8 projets sont en cours de réexamen (0.5 MMDH avec 289 emplois).



La répartition par secteur permet de constater que 73% des projets agréés ont été présentés dans quatre secteurs, à savoir le tourisme (27%), le commerce (17%), l'enseignement (17%), et l'habitat (12%), souligne la même source.

Parallèlement aux activités liées à l'instruction des projets d'investissement dans le cadre de la Commission régionale d'investissement, le CRI a contribué durant le 1er semestre 2018 à l'étude de différentes demandes d'autorisation et à la préparation des actes relatifs notamment au secteur minier, classement touristique et débit de boissons.

Ces autorisations sont délivrées à l'issue d'un accord prononcé suite à l'examen des dossiers y afférents dans le cadre des commissions compétences, à savoir l'approbation de 77 projets d'investissements dont les porteurs ont obtenu les autorisations relatives à la recherche minière et de 53 projets d'investissement dont les porteurs ont obtenu l'autorisation de débit de boissons.

Le CRI a également délivré 1.314 certificats négatifs au 1er semestre 2018 contre 1.190 certificats durant la même période de l'année précédente, soit une hausse de 10 %.

La répartition par nature juridique fait ressortir que la Société à Responsabilité Limitée (SARL) occupe la première position avec 1.279 certificats, alors que 1.288 certificats ont été délivrés pour des personnes morales et 26 certificats pour des personnes physiques.

Au niveau sectoriel, le bilan d'activité du CRI au titre du 1er semestre 2018, souligne que quatre secteurs concentrent environ 88 % du nombre des certificats délivrés, à savoir les secteurs des services divers (48%), du commerce (17%), du BTP (13%) et du tourisme (10%).

Concernant la création d'entreprises, le nombre total des entreprises créées à fin juin 2018 s'élève à 3.204 dossiers de création contre 2.916 à fin juin 2017 (+10 %), dont 72% concernent des personnes morales (avec une prédominance du statut juridique SARL: 71,5% des dossiers déposés) et 28% de personnes physiques.

Selon la même source, les entreprises créées devraient générer un investissement de plus de 1,359 milliard de DH et créer plus de 10.899 emplois.

Par secteur d'activité, le même bilan relève que les services et le commerce sont les plus propices à la création d'entreprises, soit respectivement 42% et 33%, suivis du BTP et du tourisme avec 11% et 8% d'entreprises créées.